

S.A.R.L au capital de 10 000 000 F

MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS DE MAINTENANCES ET D' HYGIENE

TPI NDT CLIM

CONCENTRÉ A DILUER

DÉTERGENT DÉSINFECTANT **POUVOIR MOUSSANT CONTROLÉ**

TRAITEMENTS BACTÉRICIDE et FONGICIDE

SPÉCIAL HYGIÈNE DES BATTERIES ET

FILTRES DE CLIMATISATIONS



Actif sur
Legionella pneumophila

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Composés de sels d'ammonium quaternaire, sels alcalins, séquestrant, émulsionnants tensioactifs non ioniques.

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 et au 19 décembre 2013, relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.



CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ETAT PHYSIQUE	Liquide
MASSE VOLUMIQUE	1020 g/l +/- 20 g/l
RÉACTION CHIMIQUE	Faiblement alcaline, non caustique

ASPECT	Limpide
pH pur	12.5
pH à 1%	10.25
IONOGÉNÉITÉ	Cationique

COULEUR	lilas
TENSION SUPERFICIELLE	31,2 dyne/cm à 1%

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . **Concentré miscible dans l'eau en toutes proportions.** Fortement mouillant et pénétrant. **Non caustique**, n'altère pas les matières plastiques, ni les métaux non ferreux usuels aux concentrations préconisées. **Caractères nettoyeurs et fortement dégraissants avec fonctions bactéricides fongicides simultanées en présence de matières organiques.**
- . Basse tension superficielle conférant un haut pouvoir pénétrant aux solutions de nettoyage désinfection.
- . Large spectre d'activité désinfectante :

	Norme	Concentration	Germes tests	
Efficacité bactéricide	NFT 72.301 (p.v.98091/1)	0,75 % (5 mn)	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> CIP A 22 <i>Escherichia coli</i> CIP 54.127	Staphylococcus aureus CIP 53.154 Enterococcus hirae CIP 58.55
	NFT 72.301 (pv 1208/6)	0,75 % (5 mn)	<i>Salmonella typhimurium</i> CIP 5858	
	NFT 72.301 (pv 1183/1)	1 % (5 mn)	<i>Listeria monocytogenes</i> CIP 54149	
	NFT 72.301 (pv.4040/2)	1 % (5mn)	<i>legionella pneumophila</i> CIP 103854 T	
	NF EN 1040	0,5 % (5mn)	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> CIP 103 467	<i>Staphylococcus aureus</i> CIP 4.83
	NF EN 1276 (NL / 04215 /1)	2 % (5 mn) (condition de saleté)	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> CIP 103 467 <i>Escherichia coli</i> CIP 54 127	<i>Staphylococcus aureus</i> CIP 4.83 <i>Enterococcus hirae</i> CIP 5855
	NF EN 13697 (NL/12055/1)	5 % (5 mn) (condition de saleté)	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> CIP 103 467 <i>Escherichia coli</i> CIP 54 127	<i>Staphylococcus aureus</i> CIP 4.83 <i>Enterococcus hirae</i> CIP 5855
	NF EN 13697 (NL / 12166 /1)	0,5 % (15 mn) (condition de saleté)	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> CIP 103 467 <i>Escherichia coli</i> CIP 54 127	<i>Staphylococcus aureus</i> CIP 4.83 <i>Enterococcus hirae</i> CIP 5855
Efficacité fongicide	NF EN 1275 (pv NL / 10179 /1)	5 % (15 mn)	<i>Candida albicans</i> IP 4872 <i>Aspergillus niger</i> IP 1431.83 (champignon sous forme sporulée (non végétative) très difficile à détruire par les nettoyeurs bactéricides classiques)	
	NF EN 1650 (NL / 07285/1)	5 % (15 mn) (condition de saleté)	<i>Candida albicans</i> IP 4872 <i>Aspergillus niger</i> IP 1431.83 (champignon sous forme sporulée (non végétative) très difficile à détruire par les nettoyeurs bactéricides classiques)	
	NF EN 13697 (12170 /3)	5 % (15 mn) (condition de saleté)	<i>Candida albicans</i> IP 4872 <i>Aspergillus niger</i> IP 1431.83 (champignon sous forme sporulée (non végétative) très difficile à détruire par les nettoyeurs bactéricides classiques)	
	NF EN 13697 (NL / 12170 /1)	0,25 % (15 mn)	<i>Candida albicans</i> IP 4872	

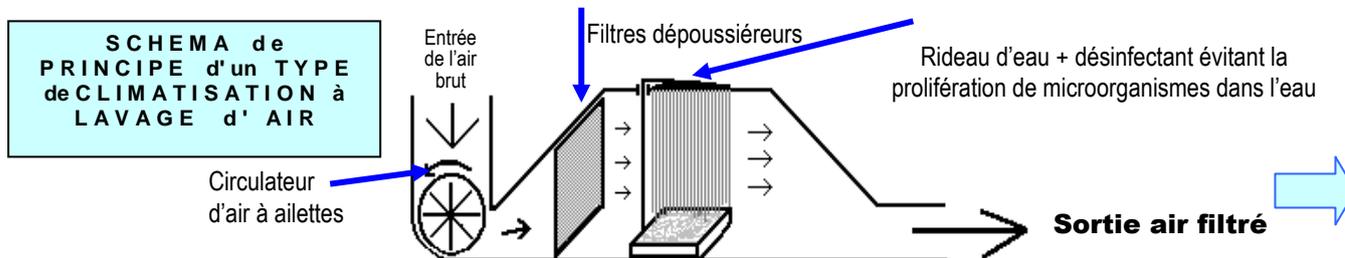
R.C.S. : 8812B / PAPEETE – N°I.T.S.T.A.T. (TAHITI) : 624 577

Révision n° 8 – HJMJ - 212265

S.A.R.L au capital de 10 000 000 F

MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS DE MAINTENANCES ET D' HYGIENE

Suite fiche technique **TPI NDT CLIM spécial climatisation**



MODES ET DOSES D'EMPLOI

1. BATTERIES de FILTRES de CLIMATISATION :

Nettoyage des filtres métalliques et/ou synthétiques au bain par immersion dans une solution du nettoyant bactéricide fongicide (cette opération peut être effectuée au bain ou par immersion dans un bac à ultrasons renfermant ce nettoyant désinfectant). Concentration dans le cas de filtres très sales **5 %**, température 15 à 20°C, temps d'immersion **15 minutes**, rinçage à l'eau potable seule ou additionnée de **0,5 %** du nettoyant bactéricide fongicide

2. INSTALLATION DU LAVAGE D'AIR :

Vider complètement le réservoir ainsi que les canalisations et rampe d'arrosage. Faire circuler pendant 10 minutes une solution du nettoyant bactéricide fongicide à **1%**. Bien rincer à l'eau claire et remplir de nouveau le réservoir avec de l'eau additionnée de **0,5 %** de nettoyant bactéricide fongicide (ou du Bactéricide Fongicide Sporicide Virucide réf. 4555 selon le niveau de risque infectieux potentiel).

3. PLAN d'HYGIENE :

Respecter la périodicité de surveillance et vérification de l'installation de climatisation. Etablir un plan d'hygiène (méthode HACCP) spécifique avec schéma de l'installation en précisant les endroits d'intervention :

A. Fréquence de la surveillance : (JOURNALIERE ou HEBDOMADAIRE ou MENSUELLE).

- de l'état d'encrassement des filtres,
- de la qualité bactériologique de l'installation de lavage d'air surveillance de l'apparition d'odeurs, de dépôts, de slimes, de biofilm bactérien en surface, ou de contrôles bactériologiques par gélose contact non conformes,
- du niveau de contamination bactériologique de l'air (résultats d'autocontrôles).

b. Procédure de nettoyage :

- fréquence et moment d'application à déterminer selon l'état de propreté physique et bactériologique.
- lieux, supports matériels à nettoyer et décontaminer (filtres, déflecteurs, lavage d'air, etc).
- produit de nettoyage désinfection simultanée :

Concentration : 3 à 5 % dans l'eau	Température : 15 à 20 °c	Temps de contact : 10 minutes .
---	---------------------------------	--

- Mode d'application : immersion, pulvérisation.
- traçabilité de la personne qui fait les applications de la procédure de nettoyage avec émargement des documents d'intervention périodique.
- traçabilité des résultats d'auto contrôle pour archivage.

NOTA : Pour les circuits d'eaux industrielles non potables, circuits de refroidissements, etc, dans le cas d'infections caractérisées type LEGIONELLOSES (Bactérie *Legionella pneumophila*) dans des circuits d'eaux industrielles non potables. Pour les circuits eau chaude sanitaire, appliquer une procédure spécifique détartrage puis désinfection nécessaire et effectuer également un nettoyage désinfection des circuits d'eau en observant les conditions d'emploi et de sécurité

S.A.R.L au capital de 10 000 000 F

MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS DE MAINTENANCES ET D' HYGIENE

Suite fiche technique **TPI NDT CLIM spécial climatisation**

RECOMMANDATIONS



DANGER



H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
P280 Porter des gants et des lunettes de protection des yeux.
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
P501 Éliminer le contenu/réceptif dans les déchets industriels spéciaux.

Usage biocide TP 2 : **45 g/Kg chlorure de didecyl dimethyl ammonium**

Etiquetage du contenu (Règlement CE n°648/2004 - 907/2006):

- moins de 5% de : agents de surface non ioniques
- moins de 5% de : EDTA et sels
- désinfectants

Élimination du produit et de l'emballage : pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit bien veiller à rincer ou égoutter parfaitement le bidon afin d'utiliser tout le produit et l'éventuelle eau de rinçage dans le cas de produit miscible à l'eau.

L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement, sa durée d'action est stoppée par un rinçage complet et contrôlé à l'eau des surfaces entrées en contact. La durée d'action est de plusieurs heures dans le cas où il n'y a pas rinçage de la surface. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai dans les conditions et doses d'utilisation préconisées.

Le nettoyage du matériel peut être réalisé à l'eau lorsqu'un nettoyage est imposé après contact avec le produit. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné

En cas d'application excessive aérer les locaux 5 minutes avant réutilisation, si nécessaire prévoir un rinçage des surfaces à l'eau ou à l'aide d'un détergent approprié.

Conserver hors de la portée des enfants. En cas d'ingestion accidentelle, ne pas provoquer de vomissements, boire de grandes quantités d'eau et appeler le médecin. Ne pas mélanger avec d'autres produits tels que savons et substances de caractères anioniques.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.